

Rencontre des centres de formation le 1^{er} avril 2010 L'auxiliaire de vie sociale : la « définition » des stagiaires

En 2008, le Pôle Formations sanitaires et sociales du Conseil régional avait incité le CÉAS de la Mayenne à prendre l'initiative d'un travail en partenariat avec tous les centres de formation mayennais du champ social ou médico-social. Objectif n° 1 : faire en sorte que les futurs professionnels connaissent mieux les autres métiers.

Il y a eu ainsi un 26 mars 2009 et un 1^{er} avril 2010, réunissant à chaque fois quelque deux cents élèves ou étudiants, en l'occurrence à l'amphithéâtre du lycée Réaumur. Cet établissement forme lui-même des conseillers en économie sociale familiale.

Au programme, un temps laissé aux élèves ou étudiants pour présenter leur métier. Les stagiaires en formation préparatoire au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, au CÉAS de la Mayenne, ont ainsi réalisé une prestation, sous forme d'un sketch, pleine de spontanéité et d'humour... dont voici le scénario dans ses grandes lignes (car il y a eu un peu d'improvisation)...

Mme Durand : Alors, Mme Martin, comment allez-vous ?

Mme Martin : Tout va bien, je suis avec Cécile, mon AVS. Et vous, Mme Durand ?

Mme Durand : Ben, pas chaud, mais c'est du temps de saison. Alors, vous allez vous promener ?

Mme Martin : Je vais avec Cécile au marché. Cela me fait du bien de sortir, et en plus je me sens en sécurité avec elle. Comme elle me connaît bien, elle m'aide dans mes achats de provisions. Bon, ben, je m'excuse, elle n'est là qu'une heure, ça passe vite. À bientôt.



Mme Dupont découvre ce qu'est une auxiliaire de vie sociale.

Mme Dupont (qui était avec Mme Durand) : Eh ben ça alors ! Tu te rends compte ? Mme Martin paye sa femme de ménage pour aller se promener ! Elle n'a pas envie de bosser, celle-là !

Mme Durand : C'est son AVS. Sans elle, Mme Martin resterait chez elle enfermée ! Ce n'est pas sa femme de ménage ! Moi aussi, j'en ai une...

Mme Dupont : Ah bon ? Mais qu'est-ce qu'elle fait chez toi ?

Mme Durand : Elle m'aide à faire ma toilette... Sais-tu ce que ça veut dire : AVS ?

Mme Dupont : Ben non, c'est quoi ?

Mme Durand : AVS, ça veut dire : auxiliaire de vie sociale... Elle m'aide aussi à remplir mes papiers car je n'y vois plus. Elle fait mon ménage, mon repassage, mais elle ne fait pas que ça... Penses-y ! Tu changeras, tu auras besoin d'un coup de main. Tu préfères rester chez toi ou aller en maison de retraite ? Moi, je suis contente de l'avoir et puis on cause de tout.

Mme Dupont : Ah bon, tu n'as pas peur qu'elle répète tout ?

Mme Durand : Mais non, elle est tenue par le « secret professionnel ». Motus et bouche cousue !

Mme Dupont : Et si elle te vole ?

Mme Durand : J'ai confiance en elle. C'est une professionnelle. Elle est même retournée à l'école pour avoir son diplôme.



Arrive Angélique, la fille de Mme Durand.

Angélique : Bonjour maman !

Mme Durand : Bonjour ma fille, où sont tes enfants ?

Angélique : À la maison, ils sont avec l'AVS.

Mme Dupont : Ah bon, l'AVS garde aussi les enfants ?

Angélique : Ben oui, elle les garde très tôt le matin et très tard le soir. Je travaille en équipe. Elle les emmène à l'école, et les ramène à la maison. Les enfants font leurs devoirs et leur bain avec elle. Elle les fait manger ; comme ça, je peux passer du temps avec eux.

Mme Dupont : Ben, j'en reviens pas ! Je pensais pas qu'elles faisaient tout ça...

Le secrétaire d'État à la Santé a inauguré la rencontre des centres de formation

L'événement est quasiment passé inaperçu dans les médias locaux : Patrice Centaibon, secrétaire d'État à la Santé, a profité d'un déplacement à Brest pour faire une escale à Laval et inaugurer la rencontre des centres de formation mayennais.

S'adressant aux « *Mayennoises et Mayennois, Lavalliennes et Lavalliens* », le secrétaire d'État a souligné l'intérêt de cette initiative « *permettant de susciter une réflexion des élèves, des étudiants, des stagiaires, sur leurs représentations des différents métiers, et également sur les publics (personnes âgées, personnes en situation de handicap)* ».

Revenant sur la première rencontre, organisée le 26 mars 2009, le secrétaire d'État a rappelé que cette journée avait permis de rassembler 160 élèves et étudiants, 20 accompagnateurs formateurs, 8 centres de formation, 20 invités. L'addition de ces quatre chiffres donne « 208 ». Patrice Centaibon a expliqué que des études scientifiques faites sur les chiffres 2 et 8 – « *On laisse tomber le zéro puisque c'est rien* » –, ont permis de faire apparaître de nouveaux chiffres. Ainsi, 10, en additionnant 2 et 8. Et aussi 4, en divisant 8 par 2. Enfin, 1, en retranchant 4 de 10 et 2 de 8 et en faisant le quotient des deux chiffres obtenus. Soit 1, 4 et 10, ou encore le jeudi 1^{er} avril 2010, date de la deuxième rencontre annuelle des centres de formation.

« *C'est dire*, a souligné le secrétaire d'État, *si les organisateurs de cette journée ont fait fort. Tout a été anticipé dans l'organisation depuis l'an dernier* »...

Après ces compliments (amplement justifiés), Patrice Centaibon a prêté son concours pour rappeler l'objectif spécifique de la journée 2010 : « *S'interroger sur la prise en compte du projet de vie de la personne âgée ou de la personne en situation de handicap par les différents professionnels* ».

Il a conclu son intervention par quelques conseils pratiques. Par exemple, il a précisé qu'une pause « pipi » était possible dans les toilettes à proximité de l'amphithéâtre, « *à gauche en sortant sous le préau* »... Nous étions le 1^{er} avril 2010.



Le secrétaire d'État à la Santé a honoré de sa présence la rencontre du 1^{er} avril

Les élèves et étudiants ont retenu...

À l'heure du bilan, les participants, par petits groupes, ont rédigé une phrase qui leur semblait particulièrement bien résumer le contenu de la journée...

- « *On doit prendre en charge la personne dans sa globalité sans pour autant prendre sa place. Autrement dit, on n'a aucun droit de décider à la place de quelqu'un sans prendre en compte son avis* ».
- « *Le plan d'aide est trop souvent compris comme "plan financier de prise en charge". Pour mieux harmoniser les différentes actions autour de la personne, peut-être plutôt parler de "plan d'accompagnement" ou de "plan individualisé d'actions" ?* »
- « *Toute personne a droit à des sentiments, des émotions. Une personne handicapée ne l'est pas de ses sentiments* ».
- « *Des formations différentes, des pratiques différentes, des interventions différentes, mais des valeurs communes : respect, revalorisation, autonomie, écoute, bien-être* »...
- « *Restons attentifs à ce que la personne et son projet soient au centre de nos interventions, sans transposer nos représentations* ».
- « *Nous réunir, écouter, partager nos expériences, savoir nous remettre en question pour continuer à avancer en tant que professionnels* ».
- « *Comment passer enfin à la réalité ? Toute la réalité du respect de la personne repose-t-elle seulement sur les professionnels de terrain ? Nous donne-t-on les moyens matériels pour travailler mieux ?* »
- « *Ensemble, on peut tout!* »